

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LER-400354700

Nous soussignés, L'est Républicain SA représenté par son président, Christophe MAHIEU, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 14/02/2024

Support de parution : L'Est Républicain

Département de parution : Haute-Saône



**MAIRIE D'OISELAY-
ET-GRACHAUX**

Département de la Haute-Saône

Avis d'enquête publique

Par arrêté municipal en date du 05/02/2024, une enquête publique relative à l'instauration d'une taxe d'entretien des chemins ruraux est ouverte par la Mairie d'Oiselay-et-Grachaux conformément à l'article L.161-7 du Code rural et de la pêche maritime.
L'enquête publique aura lieu en Mairie d'Oiselay-et-Grachaux (siège de l'enquête)
Du lundi 11 mars 2024 à 14h00 au lundi 25 mars 2023 à 19h
Soit pour une durée de 15 jours.

Le dossier soumis à enquête publique contient les éléments suivants :
- Une notice explicative
- Un plan de situation
- Une appréciation sommaire par nature de dépense à effectuer

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier et en version électronique par la mise à disposition d'un poste informatique en Mairie d'Oiselay-et-Grachaux aux jours et horaires habituels d'ouverture au public de celle-ci.
Ce dossier sera également consultable en version dématérialisée sur le site internet de la commune www.oiselay-et-grachaux.fr

Monsieur Eric Keller est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition des personnes intéressées pour recueillir leurs observations orales ou écrites au cours des permanences suivantes :

- Le 11 mars 2024 de 14h à 17h en mairie d'Oiselay-et-Grachaux
- Le 23 mars 2024 de 9h à 12h en mairie d'Oiselay-et-Grachaux

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner directement ses observations et propositions sur le registre d'enquête établi à cet effet en Mairie d'Oiselay-et-Grachaux ou les transmettre par voie postale à l'adresse suivante : Mairie d'Oiselay-et-Grachaux - 14 grande rue - 70700 Oiselay-et-Grachaux.

Les observations reçues par voie postale ou par le commissaire enquêteur lors des permanences mentionnées ci-dessus, seront jointes au registre d'enquête à la consultation du public.

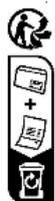
A l'issue de cette enquête, le Conseil municipal en tirera le bilan et arrêtera les modalités de la taxe.

Une délibération sera ensuite prise visant à instaurer la taxe d'entretien des chemins ruraux, conformément à l'article L.161-7 du Code rural et de la pêche.

Le présent avis est également publié sur le site internet de la commune d'Oiselay-et-Grachaux.

400354700

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Haute-Saone/L-Est-Republicain/l-instaurat-ion-d-une-taxe-d-entretien-des-chemins-ruraux-enquete-publique.html>



Christophe Mahieu

Président de l'Est Républicain

L'EST RÉPUBLICAIN
Rue Th. Renaudot
54180 HOUEMONT